Mairie de GOSNE
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr

84-2026
Nomenclature : 7.1

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20261015-84_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
08 octobre 2026

Date d'affichage
19 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 15 octobre, à 20h30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. David VEILLAUX, Maire

Étaient présents : MM Veillaux, Gillet, Morin, Havard, Blot, Viscart, Le Cuff, Guegan, Pericot, Trovalet, Charrieau, Serra, Aubault, Foliard, Orain, Cervi, Minaud, Guérin-Leconte, Boutheloup

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Formant la majorité des membres en exercice

Mme MINAUD a été élue secrétaire de séance

84-2026 BUDGET LOGEMENTS LOCATIFS – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

M. le Maire explique que suite à la délibération du 10 septembre 2026 admettant en non-valeur des créances, il y a lieu d'inscrire les crédits correspondants.
Il y a donc lieu de prendre une décision modificative budgétaire sur le budget logements locatifs.

Il est proposé :

FONCTIONNEMENT			
	Compte	Budget 2026	DM
Dépenses	6542 chap 65	0 €	**+ 2 100 €**
Dépenses	615228	278 274.46 €	**-2 100 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'accepter les écritures budgétaires exposées ci-dessus ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Le Registre dument signé pour copie conforme,
Le Maire,
David VEILLAUX

